

PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE

Du JEUDI 19 OCTOBRE 2023

MEMBRE DE DROIT PRÉSENTS:

Circonscription
IEN: VALENCE
HERMITAGE

ECOLE
ELEMENTAIRE
PUBLIQUE DE
BREN 0261379H

RPI BREN
MARSZA
CHAVANNES

Affaire suivie par:
Mme HAMON
Alexandra

Téléphone:
0475451744

Courriel:
ce.0261379H@ac-grenoble.fr

Adresse:
PLACE DE SAVOIE
26260
BREN

Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)		
NOM	Représentant	Fonction
Mme HAMON	Education nationale	Directrice de l'école de Bren Présidente du conseil d'école
Mme CHARRIN Mme GUILLEMOIS	Education nationale	Directrices des écoles de MARSZAZ et CHAVANNES
Mme LOPEZ-PARODI	Education nationale	PE TRS à 50% complément de Mmes Hamon et Guibbert Secrétaire de séance
Mme JEUNE Mme MARTIN Mme SCHWARZ Mme DEMONT	Education nationale	PE Adjointes
M. DEBRIE M. POCHON M. FLORENT	Municipalité	MAIRE de Bren MAIRE de CHAVANNES MAIRE de Marsaz
Mme DOMENICHINI Mme RENARD	Municipalité	Conseiller municipal Bren, Chavannes et Marsaz
M.LIEBAULT M.GADROY	Comité des parents	Titulaires de Bren
M.DETROYAT Mme.RIAILLE	Comité des parents	Titulaires de Chavannes
Mme ROZIER Mmes CASTELLANI	Comité des parents	Titulaires de Marsaz
MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)		

Membre de droit excusé(es):

Mme ANSART Véronique- **IEN** - **Education nationale**

Mme THEVENNOT-MERINDOL Julie - TRS à 25% complément de Mme DEMONT

Mme GUIBBERT - PE adjointe

M. GONTHIER Conseiller municipal chargé des affaires scolaire à Chavannes

Introduction et ouverture :

Remerciements aux membres pour leur participation à ce premier conseil d'école.

- La rotation des lieux de conseil pour cette année : le premier conseil d'école a donc lieu à BREN, le second se déroulera à CHAVANNES et c'est MARSAZ qui clôturera cette année.
- Le conseil d'école est l'instance qui permet à l'ensemble de l'équipe éducative du RPI de discuter et de prendre des décisions concernant le fonctionnement des 3 écoles au regard des réalités locales et des besoins des élèves. Les discussions s'articulent autour de 4 grands axes:
 - 1 : Amélioration des résultats des élèves
 - 2 : Les parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducation à la santé, sport)
 - 3 : Les élèves à besoins particuliers et la remédiation
 - 4 : La vie scolaire (Relation école – familles, communication, partenariats, matériel...)

Les actions concrètes qui en découlent auprès des élèves sont regroupées sous forme de fiches action dans le projet d'école et sont réajustées chaque année par l'équipe enseignante.

AXE 4: Vie scolaire

Points enseignantes:

1) Présentation de l'équipe éducative du RPI:

Tour de table:

- L'équipe enseignante: Cf tableau ci-dessus
- Les partenaires municipaux: Cf tableau ci-dessus
- Les représentants de parents d'élèves: Cf tableau ci-dessus
- Les ATSEM:
 - Marsaz: *Mme FOULHOUX Marie, Mme BOHRER Charline*
 - Chavannes: *Mme CARRA Céline* pour la classe de GS ; Mme

LECLAIR Jessica pour la classe de GS / CP

- Le personnel communal:
 - Bren: Mmes MARTIN, DECAMPES, EL HAJJEoui et ROZIER
 - Marsaz: Mme SYLVESTRE
 - Chavannes: Mmes ANGHOUR, CARRA, LECLAIR
- Les partenaires de l'Education Nationale, la Circonscription de VALENCE HERMITAGE :
 - Inspectrice : Mme ANSART VERONIQUE
 - Conseiller pédagogique référent : M CHAZALET THOMAS
 - RASED : Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté qui se compose:
d'un maître E M. CHOSSON et d'une psychologue scolaire Mme HORTAN.
Ils peuvent intervenir auprès des élèves rencontrant des difficultés scolaires. Des demandes sont en cours de traitement, pour des prises en charge par période scolaire tant que nécessaire. La priorité étant donnée au cycle 2 (CP/CEI).

Référente MDA : Mme ORAND

PIAL : Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (**Pial**) favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. C'est donc l'inspection de circonscription qui gère désormais la répartition des AESH en collaboration avec les principaux des collèges du secteur et un directeur d'école volontaire.

AESH :

- Bren : MURAND Carine accompagne 3 élèves et 2 demandes sont en cours de rédaction.
- Chavannes : Mme ICARD Lydie
- Marsaz: Mme PALLUE-CHARRA Stéphanie

Service civique: L'école de BREN est en train de recruter une jeune en service civique, Mme JEREZ Aurélie qui gère la bibliothèque de l'école, le matériel de sport et d'art, qui aide les enseignantes dans la préparation des activités et leur déroulement et qui aide la directrice pour certaines tâches administratives. C'est une aide appréciable et efficace.

2) Effectifs et prévisions d'effectifs (axe 4):

• Marsaz:

Classe 1 PS 20 Classe 2 MS 25 Total école: 45

• Chavannes:

Classe 1: 22 GS Classe 2: GS/CP : 4/19 = 23 Classe 3: CP/CE1: 14/9=23
total GS: 26 CP: 33 CE1: 9 Total école: 68

• Bren:

Classe 1: CE1/CE2: 10/14 =24 Classe 2: CM1/CM2: 13/10 = 23
Classe 3: CM1/CM2: 11/13=23
total CE1: 10. CE2/ 14 CM1: 24 CM2 : 22 Total école: 70

184 élèves sur le RPI

3) Horaires scolaires

Nos horaires scolaires arrivent à échéance à la fin de l'année scolaire ; aussi nous devons débattre de l'organisation du temps scolaire et nous positionner en votant les horaires pour la rentrée 2024.

Enseignantes: Les horaires sont contraints par le transport scolaire et sont difficilement modifiables. En effet 90% des élèves utilisent le transport scolaire. La pause méridienne est trop courte.

Vote: Qui est favorable au maintien des horaires scolaires en cours, à savoir:

Marsaz: 8h50/11h50 13h20/16h20

Chavannes: 8h55/12h00 13h30/16h25

Bren: 8h55/ 12h05 13h35/16h25

Vote POUR: 19 Votes CONTRE: 0 ABSTENTION: ...0.....

NOMBRE DE VOTANTS: 19

Un vote est jugé validé, un avis est jugé favorable, s'il réunit la moitié des suffrages exprimés.

4) Règlement intérieur:

Enseignantes: Aucune modification du règlement intérieur à proposer.

5) Transport scolaire:

Enseignantes: constat de difficultés autour de l'école de Marsaz, proposition d'un temps d'échange et trace écrite entre les différents personnels. Problème organisationnel remonté, besoin de formaliser avec un protocole d'organisation.

Parents: Application Numerian permet la possibilité d'extraire une liste?

Mairie: L'accompagnateur doit avoir l'information de qui va à la garderie, besoin de plus de cadre dans l'organisation. Prévoir une réunion pour échanger de ces sujets. Mail groupé avec proposition de dates avec parents délégués/représentant de l'équipe enseignante/Mairie et personnels communaux en charge du transport.

6) Présentation des comptes des trois coopératives scolaires

Marsaz : au 31 août 2023 : 253,26 € à la banque et 0 euros en caisse.

Chavannes : au 31 août 2023, 210,11€ à la banque, 42,84 € en caisse.

Bren : au 31 août 2023, 2124,75€ à la banque, 81,71€ en caisse.

7) PPMS et exercices incendie :

Bren :

Les exercices ont eu lieu le 16/10/23 les élèves ont mis 1 minute pour évacuer.

Travaux demandés: Installation d'une barre anti-panique côté intérieur de la porte d'entrée de l'école pour sécuriser l'accès.

Marsaz : évacuation incendie le 28/09 dans le calme

Chavannes : aucun exercice pour le moment.

Mairie Chavannes: Nécessité d'une discussion avec la Mairie pour des

questions de sécurité (caméra réglée à hauteur d'enfant pour l'interphone, fermeture du grand portail). Une réunion mairie-enseignantes sera à poser.

8) Travaux et matériel des écoles:

- **Bren:** Remerciements pour les divers travaux réalisés en ce début d'année:
 - Installation d'un grillage provisoire pour interdire l'accès à l'arrière du bâtiment et sécuriser les temps de récréation et du périscolaire.
 - Réparation du vidéo-projecteur en panne dans la classe 1.
 - Entretien du matériel informatique
 - Evacuation des ordinateurs fixes obsolètes et investissement dans des claviers pour les tablettes élèves.
 - Aide de M.Rozier pour le rangement de la bibliothèque et l'organisation de la cour.

Demandes:

- Mise en place d'un pare-feu pour sécuriser les recherches internet des élèves.
- Achat d'un meuble supplémentaire de rangement et de charge pour les tablettes
- Installation d'une barre anti panique sur la porte d'entrée afin de sécuriser l'accès à l'école.
- **Marsaz:** Remerciements pour:
 - Plaque du plafond changée dans la classe PS
 - Pose de porte-manteaux faite en MS.
- **Chavannes:** Remerciements pour:
 - Réparation mobilier
 - (à venir) réparation fuite d'eau dans le local de sport.

9) Recrutement et formation des personnels communaux:

- **Enseignantes:** Cela fait plusieurs années que nous rencontrons des difficultés par rapport à la posture et au vocabulaire des personnels communaux au contact des enfants avec pour conséquence un turn-over important de ces personnels. Peut-être faudrait-il que les mairies s'accordent sur le critères de recrutement même si nous sommes conscientes des difficultés importantes de recrutement du

fait des horaires de ces postes. Nous pensons également qu'une formation effectuée avec la MJC de Saint-Donat aiderait les personnels à mieux se positionner avec les enfants et à mieux comprendre l'intérêt du travail en équipe.

- **Parents:** Cette proposition pourrait-elle être envisagée de façon systématique, la formation serait une forme de considération, de reconnaissance.
- **Mairie:** Contact pris par la Mairie de Bren avec la MJC de Saint Donat, mise à disposition de personnel éventuellement sur le temps de cantine (peut-être après les vacances de Toussaint) pour remplacer le personnel suspendu, une formation transversale peut être réfléchi. Les mairies vont se rapprocher de la MJC pour se renseigner sur la mise en place d'une formation pour leurs 9 personnels. On fait un point au prochain conseil.

Point Mairie:

Marsaz:

10) Information stagiaire

La mairie souhaiterait que l'école accueille 2 à 3 stagiaires (seconde et 1ère) par an (observation). Les enseignantes ne souhaitent pas systématiser cette accueil.

AXE 1: Amélioration des résultats des élèves

Point Enseignantes:

1) Résultats des évaluations nationales et de rentrée :

Les évaluations nationales de français et maths ont eu lieu du 11 au 22 septembre pour les élèves de CP, CE1 et CM1. Les CE2 ont passé des bilans de rentrée faits à partir de la banque d'évaluations proposée par l'éducation

Nationale à peu près à la même période.

De façon globale les résultats sont bons. Nous ne disposons pas encore des résultats nationaux pour comparer.

En français les résultats sont bons pour les 3 niveaux. Les résultats en fluidité pour les CM1 n'ont pas pu être exploités. En effet les programmes préconisent d'atteindre 90 mots/minutes en fin de CE2 or dans les évaluations nationales il fallait lire 216 mots pour obtenir 100%. Ainsi un enfant qui a lu 97 mots a un score de 45%.

Nous continuerons de travailler la fluidité qui reste une compétence à renforcer.

Voici les compétences à renforcer:

CP: confusion de lettres b/d

En maths des compétences sont à améliorer.

CP/CE1: calcul en ligne, addition, soustraction et résolution de problèmes.

CM1: Calcul mental et multiplication posée par un nombre à 2 chiffres.

Pour ce qui est de la résolution de problèmes les résultats s'améliorent mais les enseignantes ne trouvent pas adapté le fait que les élèves n'aient pas accès à du matériel de manipulation lors de la passation des épreuves de résolution de problèmes. Nous pensons que les résultats seraient meilleurs.

2) Actions menées et envisagées pour améliorer les résultats (fiche action):

Suite à l'évaluation d'école de l'an dernier l'équipe enseignante est en train de rédiger son nouveau projet d'école qui sera valable 4 ans. La rédaction des fiches action est en cours mais nous savons déjà que nous allons maintenir et améliorer les fiches actions concernant:

- Les ateliers de fluidité
- La résolution de problème.
- Les outils communs d'aide cycle 2 et 3: classeur leçons, mémo, code couleurs et méthodologie commune.
- Bren: Fiche action sur l'explicitation des enseignements —> expliciter et faire verbaliser de façon systématique l'utilité de toutes les activités scolaires pour leur vie quotidienne d'enfant et de futur adulte et citoyen.

Rattacher les apprentissages à des situations concrètes. Pourquoi faisons nous les choses ?

AXE 3: Les élèves à besoins particuliers et la remédiation

Points enseignants:

1) La remédiation

Maintien des plans de travail pour les CE2 CM1 ET CM2 et du travail en ateliers pour la remédiation.

- **Bren:** 4 élèves de CE1 pris par le maître E les lundis et jeudis pour renforcer la numération puis travailler la fluidité.
- **Chavannes :** 2 élèves de CE1 en RASED mathématiques

2) Les élèves à besoins particuliers

Bren:

CE1: 3 PPRE, 1 dossier MDPH en cours, 4 élèves suivi RASED, 2 élèves avec des contrats de comportement. 2 élèves avec des passerelles CE2.

CM1: 2 élèves accompagnés par AESH

CM2: 3 orientations SEGPA + 1 dossier MDPH en cours + 1 élève avec AESH

Marsaz: 1 élève PS suivi AESH (12 heures)

Chavannes: 2 PPRE en CE1, 2 PPRE dans la classe de GS/CP pour des GS qui font du CP, 1 CP avec AESH. 2GS ont un travail adapté.

AXE 2: Les Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducation à la santé, sport)

Points enseignants:

1) Parcours citoyen:

- Bren:

- Poursuite du travail sur la gestion des conflits par les messages clairs avec verbalisation des faits et des émotions ressenties. Comprendre le conflit ou problème, mettre en mot pour le résoudre durablement et réparer si besoin. Responsabiliser les élèves. Mise en place de médiateurs élèves.
- Poursuite des élections de délégués d'élèves, des conseils de classe hebdomadaires et des conseils d'école quand nécessaire. Parallèle fait avec notre système de démocratie.
- Poursuite de la gestion par les élèves de la vente de pains au chocolat et de la gestion d'un budget avec leur coopérative scolaire.

- Marsaz:

- Travail sur les émotions en rapport avec la mise en place des messages clairs
- Temps de parole ritualisé (bâton de parole) où tout le monde a la possibilité de s'exprimer.

- Chavannes :

- Cérémonie du 11 novembre: élèves, sur la base du volontariat, participeront à la cérémonie du 11/11.
- Parole à la mairie de BREN: Cérémonie du 11 novembre: demande que des élèves participent à la cérémonie: apprentissage de la Marseillaise 1er couplet en classe, liste d'élèves bénévoles à transmettre pour le jeudi 9/11 à la Mairie.
- Association du Patrimoine de l'Herbasse souhaite organiser un événement pour les célébrations du 18/06/2024 et rencontrer les enseignantes afin d'y associer les élèves, notamment des classes de CM.

- Mme RENARD élue à la mairie de Marsaz: demande des précisions sur

le fonctionnement des messages clairs.

Réponse des enseignantes:

Le message clair est un échange verbal entre deux élèves en relation duelle visant à la résolution de conflits entre pairs. Il peut se dérouler en classe, dans la cour de récréation ou dans le cadre des conseils d'élèves : la « victime », qui se reconnaît explicitement comme telle, exprime ses sentiments, ses émotions et verbalise ainsi la souffrance ressentie ; l'« agresseur », identifié par la victime comme source du malaise ressenti, apprend à tenir compte par empathie du point de vue d'autrui et du préjudice causé. Le message clair vise donc à orienter la discussion vers la résolution non-violente de différends, à désamorcer des conflits entre pairs, dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et de construction de l'autonomie.

La technique des messages clairs s'appuie sur une triple formulation:

1. l'énoncé des faits qui permet de situer et clarifier le moment du différend
2. l'expression des émotions et des sentiments induits par la situation ainsi que des besoins
3. une demande de retour de la part de l'interlocuteur visant à la résolution du conflit. C'est en effet celui qui a énoncé le message clair qui détermine si le différend est réglé ou non.

Pour les élèves 6 étapes à effectuer avec l'aide d'une adulte ou seul :

1. Je préviens l'autre: j'ai un message clair à te dire ou je veux te faire un message clair ou ce que tu m'as dit/fait m'a fait souffrir et je vais te faire un message clair. Es-tu prêt(e) à m'écouter ?
2. J'explique pourquoi : Quand tu te moques de moi...; Quand tu me pousSES...; Quand tu fais du bruit pendant que je travaille...
3. Je dis ce que je ressens : j'ai de la peine / mal / peur... Je suis en colère / énervé...
4. J'exprime mon besoin : ... car j'ai besoin de (calme pour travailler / d'être en sécurité / de progresser en...)
5. Je vérifie que l'autre a bien compris : as-tu bien compris ?
6. Je propose une solution : j'aimerais que tu ne te moques plus de moi /

j'aimerais que tu ne recommences plus / que tu me présentes des excuses / que tu fasses une réparation.

2) Parcours artistique et culturel et projet NEFLE

La fêtes des écoles avec des productions des classes sera maintenue
Date que nous allons proposer: le vendredi 28 Juin 2024

- **Marsaz:** Idem Chavannes
- **Chavannes:**
 - Pas d'activité théâtre, participation à la Grande lessive, sortie bibliothèque 1 fois par mois, classe GS participe à « école qui chantent »
- **Bren:**
 - Les 3 classes fréquenteront la bibliothèque municipale 1 fois par mois.
 - La classe de CM1/CM2 de Mme GUIBBERT bénéficie cette année d'une intervenant musique 1H toutes les 2 semaines. Cette intervention étant trop onéreuse pour la financer pour les trois classes, Mme Guibbert reproduit la séance de l'intervenante dans les deux autres classes lors des décroissements. Elle travaille sur le rythme et les percussions corporelles. Les élèves ont tous 50 minutes de pratique musicale par semaine.
 - L'école et la mairie de Bren sont en train de réfléchir pour monter un projet NEFLE autour de la mise en valeur du livre, des lectures et la découverte de pratiques artistiques variées. En effet suite au double constat révélé par l'évaluation d'école concernant:
 - 1) l'éloignement de nos élèves par rapport aux structures artistiques et culturelles
 - 2) La taille de la bibliothèque municipale qui la rend infréquentable pour une classe ou une demi classe.

L'idée était de faire rentrer la culture dans l'école pour changer les pratiques des élèves et mettre en valeur le livre et les pratiques artistiques. Le projet étant de réaménager l'espace du couloir et la salle de motricité afin de créer un espace médiathèque et un espace de pratique artistique

en investissant dans du mobilier mobile et du matériel pédagogique et en faisant intervenir des artistes et conteurs extérieurs. Une réunion avec la mairie a eu lieu en juin 2023 puis un entretien avec le Maire en septembre 2023 et un grand débat a eu lieu, à l'école, le 10/10 entre les différents partenaires de l'école (élus, parents, personnels de l'école, enseignantes, bénévoles de la bibliothèque) et le projet est fixé sous réserve de faisabilité par rapport aux normes de sécurité à respecter.

Les prochaines échéances fixées sont:

- Le passage d'un architecte afin de savoir concrètement ce qu'il est possible de faire comme aménagement en respectant les normes de sécurité. La mairie s'est engagée à contacter un architecte pour avoir un rendez-vous courant Décembre-Janvier.
- Après le passage de l'architecte nous nous concerterons de nouveau.
- Un dépôt du dossier final est envisagé en Mars/ Avril
- **Parole à la mairie de Bren concernant le projet NEFLE:** Le projet est encore à bâtir, Le Maire a besoin de poursuivre la réflexion car la démarche et les étapes sont floues. Finalement la Mairie souhaiterait débattre encore car la question du ménage et de l'entretien des livres posent problème. De plus le Maire a contacté Mme ANSART qui lui a dit que rien ne pressait. Il pourrait envisager de changer la bibliothèque communale de salle.

3) **Education à la santé et sport**

Année Olympique: olympiades communes prévues en avril sur le thème de l'athlétisme. Projet en cours d'élaboration

- **Marsaz:** cirque du 27/11 au 01/12, spectacle à Mauves le 07/11
- **Chavannes:**

Les 8 séances de natation le lundi matin du 11/09 au 13/11
Sont concernés les élèves des classes de GS/CP et CP/CE1 ; ils travailleront le savoir nager en sécurité.

Merci aux bénévoles agréés qui accompagnent les classes.

L'association « Marché des saveurs » donne une partie des bénéfices pour aménager la cour, réflexion en cours.

- **Bren:**

- Les CE2 et CM2 vont à la piscine de Tain Linaé le lundi matin du 11/09 au 13/11.
- Projet ski: Nous attendons que la mairie valide l'utilisation d'une partie du budget élève pour le financement de transport :
 - Les 24 CE1/CE2 bénéficieront d'un cycle de 6 séances de ski de piste avec moniteur ESF à la station de Font d'Urle avec passage des premiers niveaux de ski. Les élèves auront 2h de cours avec moniteur et 2h d'entraînement avec parents agréés à chaque sortie. Coût: 4667 € Pour ce projet nous avons besoin de 3 adultes agréés par sortie. Merci à tous les adultes qui se sont portés volontaires.
 - Les 46 CM1 CM2 auront 3 séances de biathlon avec moniteur ESF: 1H15 de cours de ski de fond + 1H15 de biathlon + 1H15 d'entraînement avec les parents agréés. Coût du projet 4 734,6€. Il faudra 3 adultes agréés.
 - Déduction faite des 1 500€ de la Marelle + 2076€ pris sur notre budget mairie + 1040€ payé avec l'OCCE le coût de revient par enfant est de 110€ pour le ski alpin payables en 4 fois et 70€ pour le biathlon.
- Cycle vélo: Les 3 classes de l'école feront un cycle vélo avec travail dans la cour et aux abords de l'école. Les CE1/CE2 effectueront peut-être ce cycle avec les CP-CE1 de Chavannes. Les CM1 et CM2 feront une sortie sur route pour clôturer ce cycle. Nous avons besoin de 8 adultes agréés pour que cette sortie soit possible.
- 2 classes ont un projet de dictées associées à un sport olympique pour allier orthographe et découverte d'un sport.
- Nous sommes en attente d'un partenariat avec le club de rugby de st Donat pour un projet de co-intervention en fin d'année.

4) Sensibilisation au développement durable et à l'environnement.

Les écoles de Chavannes et de Bren ont effectué une opération Nettoyons la nature le mardi 26 septembre. A cette occasion les élèves sont allés ramasser les déchets dans ces 2 villages. Cette journée a été le point de départ d'un travail sur le tri, les règles de tri et le parcours des déchets.

- **Marsaz:** - Tri de déchets papiers en classe.

2 ou 3 actions menées dans l'année dans le cadre des vendredis climatiques autour de 3 thèmes (les déchets/la biodiversité/le climat).

- la classe de PS va effectuer des plantations.

- **Chavannes:** - Les classes de MS/GS et CP/CE1 sont inscrites à l'action « Vendredis climatiques » par l'OCCE : il s'agit de créer un événement un vendredi par période autour des thématiques Zéro déchet, biodiversité et le climat.en commun avec Marsaz.

- Les 3 classes ont été retenues aux projets Arche Agglo. GS et CP/CE1 pour les projets « rivière »: les animaux des milieux aquatiques; le Rhône et ses cônes et les GS/CP pour le projet énergie et climat. Ces projets comprennent 2 séances en classes et 1 sortie sur le terrain.

- **Bren:**

- 2 classes de l'école ont été retenues pour participer aux projets proposés par ARCHE agglo autour de la rivière avec 3 séances dont une sortie.

- Les CE1 CE2 vont faire un potager à l'école.

Mairie: Demande d'adresser une liste des besoins en matériel pour jardiner car un budget est alloué par le syndicat des eaux de la Veaine.

Remerciements, prochaines dates et clôture de séance

14/03 à Chavannes et 22/06 à Marsaz

Remerciements bénévoles, Mairie

Date : 19/10/23

Signatures du PV conseil école :

(par le président et la secrétaire de séance en indiquant la civilité, le nom et la qualité de chacun)

Mme Hamon Alexandra, directrice de l'école de Bren et présidente du conseil



Mme Lopez-Parodi Karelle, PE adjointe et secrétaire de séance

